

le 14 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame Nicole Bricq, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a annoncé hier la suspension de l'ouverture des nouveaux travaux de forage prévus ce mois au large de la côte de la mangrove de Guyane et la reprise des études d'attribution du permis, comme celles de tous les permis de recherche d'hydrocarbures (notés PERH), dits « d'exploration », en français courant « de prospection ».

Nous nous réjouissons de cette décision du nouveau gouvernement et nous le félicitons.

Un premier sondage en Guyane a fait au cours de l'année 2011 l'objet d'un accident de forage, fort peu médiatisé malgré l'intervention d'une députée de Guyane à l'Assemblée nationale et le rapport de l'administration de la DEAL de Guyane.

Lors de la publication en début d'année 2012 de l'arrêté ministériel prolongeant pour une troisième période de 5 ans et mutant au profit des entreprises conjointes Shell, Total, Hardman et Tullow, le permis accordé à l'origine par le gouvernement de l'époque le 29 mai 2001, l'association nationale **no gazaran !**, créée en aout 2011 dans le cadre de la résistance à l'extraction des hydrocarbures dits Non Conventionnels, couramment Gaz et Huiles de Schiste, a déposé un recours en annulation en Conseil d'Etat, au vu des nombreuses irrégularités juridiques, insuffisances techniques, risques inéluctables de dégâts environnementaux, liés à l'octroi de ce permis maritime. Le C.E. En a récemment attribué le jugement sur le fond au Tribunal administratif de Cayenne.

Depuis 10 ans, des citoyens en Guyane, des élus, des associations de protection de l'environnement, des professionnels des activités halieutiques, agissent contre ce permis. La question a été reposée à l'Assemblée nationale en octobre 2011 dans le cadre du débat sur les Hydrocarbures Non Conventionnels mais a été éludée par la majorité de l'époque, comme la réforme du Code minier visant à le mettre en cohérence avec le Code de l'environnement. La très récente création en Guyane du collectif « Or bleu contre Or noir » y a amplifié et popularisé cette résistance.

Face à l'imminence des nouveaux forages, la plate-forme pétrolière est en mer vers la Guyane, le gouvernement a pris à temps la seule décision efficace qui s'imposait.

Nous souhaitons qu'il fasse maintenant preuve d'autant de lucidité et d'esprit de décision dans d'autres questions pour ouvrir la voie vers la transition énergétique, pour limiter les dégâts de plus en plus irrémédiables causés par la poursuite inconséquente du modèle mythique de la croissance illimitée sur une planète finie.